



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

21 mars 2018 - Salle Louise Michel – BOURMONT

Présents actifs : 47 - 21 pouvoirs : cf liste d'émargement.

Le président de l'Union accueille les participants en les remerciant pour leur présence.

Il présente ensuite les personnalités qui assistent à notre assemblée et en particulier Monsieur le Maire de Bourmont qui nous accueille dans sa ville. Il excuse Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale qui ne pourra être des nôtres qu'en fin de matinée. Il présente également les excuses des autres personnes absentes et, en particulier, celles des présidents des associations amies.

Il rappelle les deuils qui nous ont frappés depuis notre dernière assemblée générale et fait l'éloge du dévouement des disparus : Mesdames Eliane Fernandez, Georgette Graetz et de Messieurs Guy Ravillon, Vital Covelli, Jean Claude Freinette, Yves Guillaume

Il rappelle également le décès de Guy Georges, inlassable défenseur de l'école publique. Originaire du département de la Haute Marne, il est l'initiateur de l'opération « Arbre de la Laïcité » sur le plan national. Son action a inspiré bien des militants de l'école républicaine dont notre président actuel, André Guyot. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

La parole est donnée à Monsieur André Deguis.

Monsieur André Deguis, Président du secteur de Bourmont, en présente les délégués et donne leur école de rattachement. Il nous invite, après le repas, à visiter une exposition qui retrace la vie des soldats américains installés dans le secteur pendant la première guerre mondiale. C'est à Bourmont que fut fondée la deuxième division d'infanterie américaine en 1917. Cette exposition est le résultat du travail de toute une équipe de bénévoles encadrée par un spécialiste du patrimoine.. André Deguis rappelle que Bourmont a été reconnue Cité de Caractère.

La parole est ensuite donnée à Monsieur le Maire de Bourmont.

Bourmont fait partie d'un regroupement de trois communes. La cité est caractéristique, perchée comme elle l'est sur un éperon rocheux. Les remparts sont un des indices de la richesse de son histoire. Les villes, pour honorer les visiteurs de marque donnent leur clef, ce qui n'est pas le cas à Bourmont car la cité se veut ouverte à tous. Le partage des cultures est la règle. La République est bâtie sur les trois piliers que sont la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. Essayons d'ériger un quatrième pilier qui serait la solidarité. Le ciment de cet ensemble est la Laïcité, principe cher aux DDEN.

Monsieur le Maire conclut son propos par un extrait du Petit Prince de Saint Exupéry qui célèbre la solidarité et l'amitié.

RAPPORT MORAL .

Le président de l'Union présente son rapport moral.
Document joint.

RAPPORT D'ACTIVITE

Il présente ensuite le rapport d'activité.(Document joint.)

Dans le cadre du rapport d'activité, André Michel présente le site internet de l'Union mis en place depuis deux ans. Sur ce site, des liens dirigent vers la Fédération nationale, vers l'Inspection Académique, vers les Inspections départementales et vers les associations amies de l'école. Beaucoup de visites du site ont été constatées après la plantation des arbres de la laïcité en décembre. André Michel souhaite que les sections lui fassent part de leurs actions afin de nourrir le site. Elles peuvent aussi lui faire parvenir leurs propositions concernant l'évolution et l'amélioration du site en utilisant le module « contact ».

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité des votants.

RAPPORT FINANCIER

La trésorière, Annie Bonnet, présente le rapport financier (document joint). Elle donne les explications relatives à ce bilan. Des économies ont été réalisées grâce au renoncement de leurs frais de déplacement par les administrateurs et grâce aux aides des communes.

Suite à une question de la salle, la Trésorière justifie le choix du Crédit Agricole comme support de la trésorerie de l'Union.

Après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, mesdames Jacquier et Thouvenot, le rapport financier est voté à l'unanimité , quitus est donné à la Trésorière et les vérificateurs aux comptes sont reconduits dans leurs fonctions.

Le budget prévisionnel est approuvé.

RESOLUTION GENERALE .

La résolution générale est lue à l'assemblée. La parole est donnée à la salle.

Une demande d'ajout est demandée , acceptée et prise en compte (document joint)

La résolution est votée à l'unanimité.

Election des 3 à 9 administrateurs du collège des élus.

Il est rappelé que les nouveaux statuts entrent en vigueur à compter d'aujourd'hui : 1ère Assemblée Générale ordinaire après approbation des nouveaux statuts en A.G. extraordinaire.

Sont désormais membres du conseil d'administration :

- les Présidents de secteurs, membres de droit, remplacés si indisponibles par les vice Présidents
- 3 à 9 membres élus.

Se représentent : Aline Péliissier - Josiane Perrin – Bernard Brasseur - André Michel et 3 nouveaux candidats : Annick Guyot – Pierre Laprevotte et J.L. Pfifferling.

Tous ces candidats sont élus à l'unanimité. Siégeront donc au CA. jusqu'au prochain renouvellement quadriennal ces 7 membres élus et les 14 Présidents de secteurs membres de droit. 2 postes d'administrateurs restent vacants et pourront être pourvus d'ici le prochain renouvellement.

REGLEMENT INTERIEUR .

Quelques aménagements sont proposés par le président au projet adressé à l'ensemble des adhérents préalablement à cette A.G.(Document joint)

Le règlement est adopté à l'unanimité

COTISATIONS.

La cotisation est actuellement de 28 euros, elle se décompose ainsi : 19 € pour le National revue Le délégué et informations compris et 9€ pour l'U.D. Compte tenu de la bonne santé financière de l'union, le président propose de maintenir la cotisation à 28 euros. Elle est fixée à 10 euros pour les membres honoraires qui continueront à recevoir la revue « le Délégué ».

Un vote unanime approuve ces montants.

La parole est donnée à la salle. Echanges-débat.

J.P. Brangeon, DDEN de l'école d'Avrainville se fait le porte parole des parents de son école pour dire la satisfaction de ces derniers relative au déroulement du concours des Ecoles Fleuries.

M. Berthelot, Président du Jury départemental « Communes et maisons fleuries » au sein de la Maison du Tourisme, partenaire de l'opération « Ecoles fleuries », félicite les élèves et les enseignants pour la qualité de leur travail.

Gérard Huon cite Raphaëlle Bacqué à propos de la ville de Trappes qui subventionnerait indirectement une association islamique. Quelle est la position des DDEN ?

André Guyot rappelle l'attachement des DDEN au principe de laïcité. Cette subvention, si accordée par la ville de Trappes à cette association, illustrerait une fois de plus les nombreuses transgressions de la loi de 1905. Notre position doit être claire et sans ambiguïté, quelle que soit la religion concernée par ces transgressions.

Que penser, entre autres du concordat toujours en vigueur en Alsace Moselle. Le Président, déplore tous ces discours qui parlent sans cesse des religions comme si c'était un fait incontournable et universel sans tenir compte des nombreuses personnes qui se revendiquent athées ou agnostiques. Il invite chaque DDEN, à son niveau, dans le cadre de sa mission, à veiller au strict respect de cette laïcité . La Fédération Nationale sera saisie de notre inquiétude à ce sujet, notamment par la résolution générale.

Alain Lavallée déclare que le Canada doit actuellement faire face à ce problème des communautarismes et à ces attaques contre la laïcité.

Michelle Marchand dénonce l'absence de contrôle de l'enseignement à domicile et des écoles hors contrat.

Ce point de vue, partagé par le Président et la salle, sera intégré dans la résolution générale.

Michelle Marchand intervient à propos du principe émancipateur de la laïcité au service de l'égalité des droits et d'une égale reconnaissance des droits des femmes et des hommes en particulier.

André Guyot évoque la possibilité d'organiser une conférence sur ce thème.(A voir en C.A.)

Le président termine ensuite en remerciant la presse pour la couverture de l'opération « l'arbre de la laïcité » et donne la parole à Madame la Directrice Académique des services de l'Education Nationale pour clore cette assemblée »

Intervention de Madame N. Fauvin – I.A.

Madame Fauvin, DASEN présente la politique du Département en matière de carte scolaire. L'ajustement des moyens offerts au département doit permettre de répondre aux besoins des élèves. Seules les finalités éducatives sont prises en compte. En théorie, le département perdra 340 élèves à la rentrée 2018. En réalité, il faut tabler sur un déficit de 400 élèves environ. Le dédoublement des classes de CP en REP et le dédoublement des CE1 en REP+ se fait avec des moyens spécifiques alloués au département par le ministère. Le reste de la carte scolaire n'est donc pas impacté par ces mesures. 19 postes seront fermés pour baisse d'effectifs. 6 ouvertures de classes seront prononcées. 1 poste sera créé pour l'aide aux enfants atteints d'autisme et pour l'aide à domicile. La scolarisation des tout petits est en augmentation dans le département et cette augmentation pourra se poursuivre. De plus, 20 écoles rurales pourront bénéficier des CP dédoublés. 10 réseaux d'écoles rurales existent. Chacune est pourvue d'un coordinateur comme cela se fait pour les REP.

Une concertation positive avec les partenaires permet de mettre en œuvre les priorités suivantes : étoffer les réseaux d'aide aux enfants en difficulté, améliorer l'accueil des enfants souffrant d'un handicap et poursuivre les efforts en matière de formation continue des enseignants.

Madame Fauvin termine en remerciant les DDEN pour leur action au service des élèves.

André Guyot remercie la DASEN et rappelle la position des DDEN sur l'aménagement des rythmes scolaires, sur les remplacements des maîtres absents surtout en zone rurale.

Il précise pour l'assemblée, le rôle des DDEN dans la préparation de la carte scolaire et leur rappelle également que leur mission ne s'arrête pas à la classe mais concerne aussi tout ce qui concerne l'école comme la restauration ou les transports scolaires.

REMISE DES DIPLOMES D' HONNEUR.

Mesdames Annie Bonnet, Joëlle Macé, Marie Auvigne et Monsieur Roger Belbézier sont appelés pour ces diplômes qui leur sont décernés.

Le président détaille les mérites de chacun d'eux et leurs états de service .

Madame la DASEN les félicite et accompagne le Président pour cette remise de médailles.

Après ce moment chaleureux, le président clôt la séance et invite les participants au verre de l'amitié, offert par la mairie, pendant que le conseil d'administration se réunit pour l'élection du bureau.

Le Président : André Guyot.

Pour le secrétaire, Bernard Brasseur.

